

cie cordialement l'Union St-Joseph du Canada pour le prompt paiement de la réclamation du décès de son épouse, décédée au mois de février 1908

Merci beaucoup et veillz publier dans le Prévoyant.

EUSEBE LAROSE, Sec.

×

Lefavre, 19 mai 1908.

Nous accusons réception d'un chèque de \$75.00, montant de la réclamation du décès d'épouse du membre Joseph Goyette. Ce monsieur vous prie d'accepter ses plus sincères remerciements.

MAXIME THIVIERGE.

×

Masson, 23 juin 1908.

L'Union St-Joseph du Canada.

Je vous offre mes plus sincères remerciements pour la somme de \$75.00 pour secours en maladie.

Bien à vous,

ELZ. CHARBONNEAU.

×

Sherbrooke Est, 8 juin 1908.

Au secrétaire,

Je me fais un devoir de remercier la société qui m'a fait parvenir avec promptitude la somme de \$30 piastres, pour secours de maladie durant le cours du printemps, et à titre de gratitude j'encouragerai de mon mieux votre belle société, l'Union St-Joseph du Canada.

Acceptez mes remerciements.

Votre confrère,

ADJUTOR BETI

Sherbrooke, Qué.

×

Alfred, Ont., 1er juin 1908.

Messieurs,

Mille mercis pour les secours que vous m'avez accordés pendant ma maladie, du plein montant que j'ai retiré. S'il vous plaît de publier cela dans le Prévoyant afin de faire connaître l'avantage qu'il y a d'être membre de l'U-

nion St-Joseph à laquelle je souhaite toute prospérité, avec toute ma reconnaissance

J. A. LAVOIE.

×

St-Jérôme, 28 mai 1908

Messieurs,

Veillez accepter mes sincères remerciements pour le paiement de mes bénéfices en maladie. S'il-vous-plait publier dans le Prévoyant,

Votre tout dévoué,

FRANK SAVARD.

×

DESCHAMBAULT,—J'offre mes sincères remerciements à l'Union St-Joseph pour le chèque de \$12 14, reçu en règlement de ma réclamation pour bénéfices en maladie.

J'admire la promptitude que vous apportez dans le règlement de vos affaires.

EMILE MAYRAND.

×

VIAUVILLE,—Monsieur Nap. Morin, du Conseil de Viauville N° 130, remercie l'Union St-Joseph du Canada, de sa diligence à payer les bénéfices auxquels les membres ont droit.

J. F. A. GATIEN, M. D.

×

MASSON,—Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour le prompt paiement de la réclamation du décès de mon bien-aimé époux Hilaire Labonté. Veuillez s'il vous plaît publier dans le Prévoyant, afin de faire connaître les avantages qu'il y a d'être membre de cette belle société canadienne. Encore une fois merci et agréez l'expression de toute la reconnaissance que je vous dois.

DAME HILAIRE LABONTÉ.